

Services ferroviaires : la dégradation s'accélère et s'élargit dangereusement

Catégorie : [Communiqués de presse](#)

Créé le 25 février 2016



La qualité des services ferroviaires TER est affectée par une pénurie d'agents de conduite. Un usager résume la situation : « tout se détériore, cela devient insupportable ».

Cette dégradation n'est plus acceptable par les usagers et par les Régions

Les usagers connaissent les trains supprimés au dernier moment faute de matériel ou de personnel de réserve, les retards répétitifs, les trajets debout dans des rames surchargées, les horaires peu adaptés à leurs besoins, la raréfaction des points de vente des billets, les fermetures de gares.

Puis, il y a quelques mois, les problèmes de sécurité ont amené la SNCF à jumeler certaines rames TER, ce qui a provoqué, dans diverses régions, des suppressions de services TER et des transferts sur route.

C'est aujourd'hui une pénurie de conducteurs, non anticipée, qui amène la SNCF à supprimer des services TER et à multiplier sans aucune gêne les transferts sur route : en Aquitaine, Nord-Picardie, Auvergne-Rhône-Alpes, Lorraine, PACA,... Or la gestion prévisionnelle des effectifs est de la responsabilité de toute entreprise.

Les usagers ne supportent plus ces transferts : durée des trajets allongée, correspondances rompues, confort dégradé. Beaucoup d'usagers reprennent leur voiture, s'ils en ont une. Les Régions sont spoliées car elles paient des services de car au prix déjà exagéré du train.

C'est un effondrement qui menace le système ferroviaire

A ces difficultés s'ajoutent la hausse des coûts de production de la SNCF, les ralentissements de trains dus à la détérioration du réseau dont le vieillissement se poursuit, le report des travaux de modernisation de certaines lignes faute de personnel, les suppressions de services Intercités et TGV intervenues fin 2015, la quasi-disparition annoncée des trains de nuit, la concurrence des cars Macron,...

Aussi la FNAUT invite l'Etat, actionnaire unique de la SNCF et, selon la loi du 4 août 2014, responsable de la stratégie ferroviaire, à réagir face à cette situation dangereuse, à dégager de nouveaux moyens financiers pour le rail, à établir des conditions de concurrence équitables entre le rail et les autres modes de transport. Enfin l'Etat doit exiger de la SNCF un recentrage sur son métier de base – l'exploitation du réseau ferré national - et le redressement de la qualité de ses services.

La FNAUT invite tous les citoyens préoccupés par l'avenir du train, mode de transport écologique et indispensable à l'aménagement du territoire, à se mobiliser. Elle rappelle qu'elle a lancé une pétition nationale « Sauvons nos trains » adressée au Président de la République et au Premier ministre. La pétition est disponible directement à cette adresse : <http://tinyurl.com/petition-fnaut>

